

## BILAN DE COMPETENCES

### Formule rapide et efficace

Cadre légal décrit par la loi Article R6313-4 à 8

#### Objectifs et points forts

Ce bilan de compétences permet, en 14h, de faire le point sur sa vie professionnelle, de définir ses aspirations profondes, de prendre conscience de ses acquis et de mettre en évidence de nouvelles pistes professionnelles pour construire sereinement son projet ou de confirmer un projet.

#### Points forts du bilan :

- Une formule rapide
- Une formule axée sur l'essentiel

#### Durée, tarifs, profil

**Durée :** 14heures soit 2 jours

**Tarif :** 1650€ net/stagiaire (non assujetti à la TVA)

**Format :** présentiel et/ou distanciel

**Profils des stagiaires :** Ouvert à toutes les personnes en activité ou en situation d'inactivité (arrêt maladie – demandeur d'emploi)

**Financement :** CPF, OPCO, entreprise ou auto-financement

**Lieu :** 247 chemin de fontalun - Sury le Comtal

**Dates et horaires :** à définir

**Prérequis :** aucun prérequis nécessaire

**Délais d'accès :** 2 à 3 semaines

**Modalités d'inscription :**

Me contacter pour un entretien préalable

#### Objectifs pédagogiques

- Faire le point sur sa situation professionnelle
- Découvrir ses aspirations professionnelles
- Valoriser ses compétences
- Aligner ses valeurs personnelles et son environnement professionnel
- Identifier de nouvelles perspectives
- Vérifier la faisabilité de son projet
- Définir son nouveau parcours professionnel et/ou projet de formation

## Programme

L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan.

En amont à votre bilan de compétences, et parce que c'est une démarche importante pour vous et pour moi, je prends le temps d'une première rencontre. Elle vous permet de découvrir ma démarche, ma méthodologie, mes valeurs et mon ADN et de faire connaissance.

Ce bilan de compétences est articulé en 3 étapes en application avec les décrets de loi en vigueur (Art. R. 6313-4 à -8) :

### 1. Phase préliminaire

- Analyser la demande, les besoins et définir le ou les objectifs
- Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- Présenter la méthodologie utilisée et les outils mis en œuvre
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan
- Établir un planning de rendez-vous

### 2. Phase d'investigation

Cette étape vous permet d'élaborer une ou plusieurs alternatives, de construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence.

#### Etape 1 : Investir sur soi-même

- Explorer son parcours scolaire, professionnel, et personnel
- Prendre en compte son état émotionnel et mental
- Identifier ses désirs et ses contraintes personnelles, familiales et financières
- Reconnaître ses valeurs
- Identifier ses véritables centres d'intérêt, aspirations profondes professionnelles et extra professionnelles
- Découvrir de nouvelles opportunités professionnelles et personnelles : métiers, secteurs d'activités ou entrepreneuriat, mais aussi activités associatives ou bénévoles qui peuvent venir compléter sa vie professionnelle actuelle et équilibrer vie professionnelle et vie personnelle

#### Etape 2 : Construire un projet viable et réaliste

- Déterminer des possibilités d'évolution professionnelle
- Réaliser un inventaire de ses compétences professionnelles et personnelles
- Identifier et valoriser les compétences transférables, à renforcer ou à acquérir par projets envisagés
- Se renseigner sur le marché du travail, son bassin d'activité et d'emploi et la réalité des métiers
- Valider la faisabilité du projet en cohérence avec le marché, ses contraintes personnelles et ses désirs
- Valoriser ses compétences : faire évoluer son CV...

### 3. Phase de conclusion

- Confirmer et formaliser son projet professionnel et/ou de formation
- Rédiger un plan d'actions avec les principales modalités et étapes à prévoir pour la mise en œuvre du projet
- Valider la synthèse écrite du bilan, qui sera discutée et commentée avec le bénéficiaire  
Ce document de synthèse est strictement confidentiel et sera remis uniquement au bénéficiaire.

- Définir la date de réalisation de l'entretien de suivi à 6 mois pour faire un point sur la réalisation du projet professionnel, identifier les succès et freins au déroulement du projet, recenser les difficultés de mise en œuvre, et définir des solutions.

La durée totale est de 14 heures soit 11 heures d'entretiens (en présentiel ou distanciel, selon vos possibilités) et 3 heures de recherches personnelles. Les séances d'entretien sont en moyenne de 2 à 3 heures hebdomadaires dans un premier temps, puis elles seront espacées afin de laisser du temps pour les investigations.

## Organisation de la formation

### ▪ Formateur

#### **Amandine Barlet :**

Consultante en bilan de compétences certifiée et expérimentée, et Consultante en développement personnel, Amandine Barlet est spécialisée en intelligence émotionnelle et formée à l'outil EQ-I, outil de diagnostic de quotient émotionnel, à l'outil MBTI, outil d'évaluation psychologique, à l'outil PRADITUS, outil de développement des compétences comportementales, à l'outil STRONG, outil d'inventaire d'intérêts personnels et professionnels.

- **Matériel requis :** aucun matériel requis

- **Modalités d'accès :** Entretien préalable d'analyse de la demande

### ▪ Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Tout au long de l'accompagnement, alternance entre phase de diagnostic, phase d'échanges avec le consultant et travail personnel d'approfondissement
- Des temps de diagnostics à partir d'outils reconnus et validés : STRONG® domaines professionnels préférés
- Remise de rapports détaillés et personnalisés des outils d'évaluation et de diagnostic
- Des temps de confrontation à la réalité socio-professionnelle et économique
- Des temps d'entretiens individuels en face à face
- Des temps d'investigation, d'enquêtes terrain et de recherche documentaire
- Documents de suivi
- Documents de bilans par outil
- Documentation sur les formations, métiers, conjonctures
- Document de synthèse écrite remis à l'issu du bilan

### ▪ Suivi et évaluation de la formation

- Une feuille de présence émargée à chaque séance
- En amont du bilan, un entretien préalable analyse de la situation, des besoins et attentes
- Questionnaire d'évaluation à chaud au dernier jour du bilan de compétences
- Certificat de réalisation du bilan de compétences
- Questionnaire à 6 mois après le bilan de compétences



- **Accessibilité**

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des restrictions, vous pouvez nous contacter afin de déterminer ensemble si des adaptations sont possibles.

- **Contact Consultante, responsable pédagogique et administratif** : amandine BARLET – a.barlet@liberte-sens.com – 06.37.17.62.30